

Toulouse : des avancées dans le cadre du contrat de sécurité intégrée signé le 9 octobre 2020

À Toulouse, l'État et l'équipe municipale ont adopté conjointement une politique très active dans la lutte contre la délinquance pour la sécurité et la tranquillité des Toulousains, qui mobilise l'ensemble de la chaîne police-justice. Ces engagements mutuels nécessitaient d'être approfondis, conduisant ainsi Jean Castex, Premier ministre, et Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, à signer le 9 octobre dernier, un « contrat de sécurité intégrée » couvrant la période 2020-2026.

Parmi les objectifs fixés dans le contrat de sécurité intégrée (CSI) nombreux sont les engagements qui ont d'ores et déjà été réalisés fin 2020.

>> [Télécharger le communiqué](#) conjoint de la Préfecture de Haute-Garonne, de l'Académie et de la Mairie de Toulouse.

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47

espacepresse.toulouse.fr
toulouse.fr

Suivez toutes les
informations du service de
presse sur le fil Twitter
[@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).